

Le Conseil municipal fixe ainsi le tarif des salles à compter du 1^{er} avril 2015 :

SALLE DES FETES				SALLE GARE	ABRI MECHOUI
Diner dansant - Bal - Banquet Réunions - Autres	Salle	Cuisine sans vaisselle	cuisine + vaisselle		
COMMUNE					
ASSOCIATIONS					
samedi & dimanche & jours fériés	90	40	75	55	55
samedi ou dimanche à titre exceptionnel	60	40	75	35	30
un jour en semaine	50	40	75	25	20
PARTICULIERS					
samedi & dimanche & jours fériés	140	40	75	75	65
samedi ou dimanche à titre exceptionnel	70	40	75	45	40
un jour en semaine	70	40	75	35	30
HORS COMMUNE					
ASSOCIATIONS					
samedi & dimanche & jours fériés	210	100	140	105	85
un jour en semaine	110	100	140	55	40
PARTICULIERS					
samedi & dimanche & jours fériés	230	100	140	115	95
un jour en semaine	120	100	140	60	45

Le remboursement d'électricité reste fixé à 0,20 euros par Kilowatt. Les associations, le personnel communal en activité et les conseillers municipaux bénéficient d'une location gratuite par année civile, hors dépense d'électricité.